

RAPPORT PRÉSENTÉ À L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

Le Comité permanent des affaires législatives présente son deuxième rapport :

Réunions :

Le Comité s'est réuni au palais législatif :

- le 14 décembre 2015 (cinquième session de la quarantième législature);
- le 23 janvier 2017 (deuxième session de la quarante et unième législature).

Questions à l'étude :

- Le rapport annuel du protecteur des enfants pour l'exercice se terminant le 31 mars 2015;
- le rapport annuel du protecteur des enfants pour l'exercice se terminant le 31 mars 2016.

Composition du Comité :

Réunion du 14 décembre 2015 :

- M^{me} DRIEDGER;
- M^{me} la *ministre* IRVIN-ROSS;
- M. JHA (vice-président);
- M. le *ministre* KOSTYSHYN;
- M^{me} la *ministre* MARCELINO (Logan);
- M. MARTIN;
- M^{me} MITCHELSON;
- M. le *ministre* SARAN;
- M. SWAN;
- M. WIEBE (président);
- M. WISHART.

Réunion du 23 janvier 2017 :

- M. le *ministre* FIELDING;
- M^{me} FONTAINE;
- M^{me} GUILLEMARD (présidente);
- M. KINEW;
- M. LAGASSÉ;
- M^{me} LAMOUREUX;
- M. MARTIN;
- M^{me} MORLEY-LECOMTE;
- M. SMITH;
- M. WIEBE;
- M. YAKIMOSKI.

Le Comité a élu M. LAGASSÉ à la vice-présidence.

Personne étant intervenue pendant la réunion du 14 décembre 2015 :

M^{me} Darlene MacDonald, *protectrice des enfants*

Personne étant intervenue pendant la réunion du 23 janvier 2017 :

M^{me} Darlene MacDonald, *protectrice des enfants*

Rapport étudié et adopté :

Le Comité a examiné le rapport annuel du protecteur des enfants pour l'exercice se terminant le 31 mars 2015 et l'a adopté sans modifications.

Rapport étudié, mais non adopté :

Le Comité a examiné le rapport annuel du protecteur des enfants pour l'exercice se terminant le 31 mars 2016, mais ne l'a pas adopté.

La présidente,

M^{me} GUILLEMARD

Le 23 janvier 2017